



Notre territoire s'engage pour la transition énergétique et écologique

La Communauté de Communes Saône-Beaujolais (CCSB) s'est engagée dès 2010 dans la réalisation d'un Plan Climat volontaire qui a permis de mettre en œuvre plusieurs actions pour réduire les consommations énergétiques de son patrimoine public.

En 2016, la CCSB s'est lancée un nouveau défi : devenir un Territoire à Energie Positive (TEPos) c'est-à-dire un territoire produisant plus d'énergie qu'il n'en consomme. **Comment ?** En réduisant au maximum ses consommations énergétiques et en produisant les besoins en énergie restants par des énergies renouvelables.

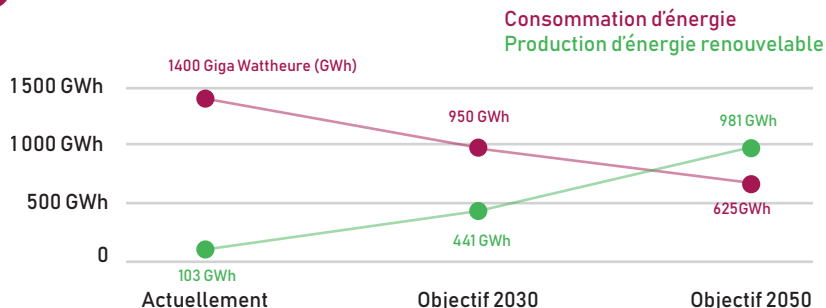
Cette démarche TEPoS a été complétée en 2018 par l'élaboration d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) réglementaire, qui prend en compte les enjeux énergétiques, de qualité de l'air, de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'adaptation au changement climatique.

Les objectifs nationaux inscrits dans la Loi de Transition Énergétique pour la croissance Verte à l'horizon 2030



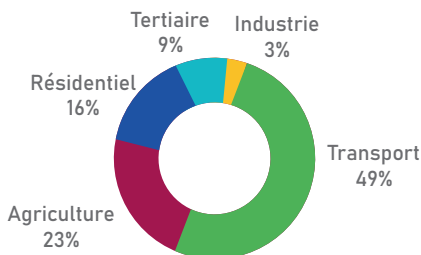
- Réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990
- Réduction de 20% de la consommation énergétique finale par rapport à 2012
- 32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie

TRAJECTOIRE VISÉE PAR LE PCAET



Etat des lieux climat-air-énergie de la CCSB et objectifs poursuivis

LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Répartition des émissions de GES du territoire par secteur en 2015 (en équivalent CO₂)

Les émissions actuelles de GES sont de **321 000 tonnes** éq. CO₂.

Objectif -39%
d'émissions en 2030
soit 198 000 tonnes

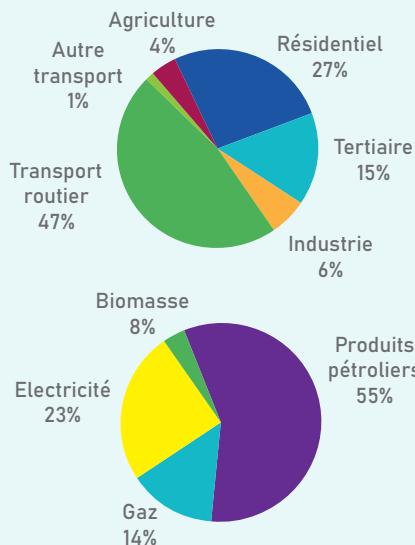
LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Aujourd'hui, les énergies renouvelables couvrent **4% des consommations** énergétiques du territoire.

Objectif 100%
d'énergies
renouvelables en 2050

Important potentiel de développement pour
→ le bois-énergie
→ le photovoltaïque
→ l'éolien

LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

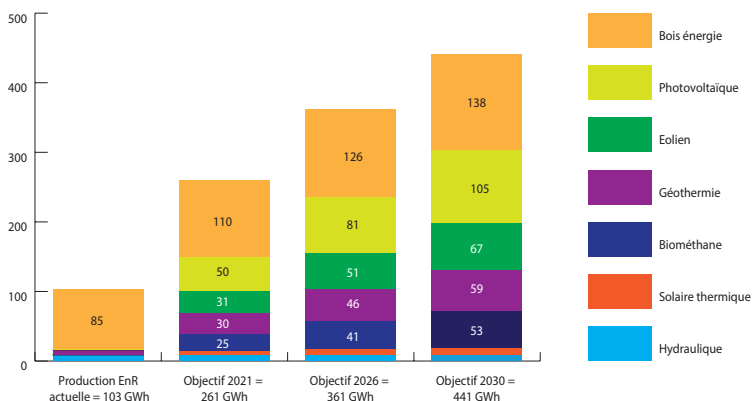


Répartition des consommations énergétiques du territoire par secteur et par type d'énergie (pour un total de 1 340 GWh consommés en 2015)

La consommation actuelle d'énergie du territoire est de **1 340 GWh**.

Objectif -27%
de consommation d'énergie en 2030
soit 981 GWh

Important potentiel de réduction pour
→ le transport
→ le résidentiel



Production actuelle et objectifs de développement des énergies renouvelables en GWh

Notre territoire agit

Le PCAET se veut un outil de coordination pour que l'ensemble des acteurs du territoire agissent, à leur niveau et de manière concertée, en matière de climat, d'air et d'énergie. Ce Plan doit permettre au territoire Saône-Beaujolais de proposer un cadre de vie de qualité porteur d'épanouissement, attractif et écologiquement soutenable pour ses habitants.

Le PCAET décline un programme d'actions concrètes pour la période 2019-2024, six années essentielles durant lesquelles nous comptons sur votre soutien et votre investissement pour faire de notre territoire un exemple en la matière.

LE PLAN CLIMAT DE LA CCSB EST DÉCLINÉ EN 7 AXES ET PRÈS DE 80 FICHES ACTIONS

AXE 1 : Gouvernance, planification et exemplarité de la collectivité



- ▶ les actions réalisées
- ▶ les actions en cours
- ▶ les actions nouvelles

▶ Sensibiliser aux enjeux énergétiques et écologiques

Ex. : Programmation annuelle d'animations développement durable sur l'ensemble du territoire

▶ Traduire les enjeux de la démarche TEPoS et du Plan Climat dans les documents d'urbanisme

Ex. : Plan Local d'urbanisme Intercommunal - Habitat en cours d'élaboration

AXE 2 : Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics et résidentiels



▶ Mettre en place un service local d'accompagnement pour la rénovation énergétique des logements



▶ Suivre les consommations énergétiques du bâti public

Ex. : Accompagnement des communes entre 2015 et 2018 par des conseillers en énergie pour la réduction de leurs consommations énergétiques



▶ Construire systématiquement des bâtiments publics passifs ou à énergie positive

Ex. : Construction d'un centre multi-accueil « L'île ô Merveilles » à Belleville-en-Beaujolais en bois du Beaujolais et en paille, labellisé Passif+, qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme

AXE 3 : Développer les énergies renouvelables



▶ Installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux et intercommunaux

Ex. : Réalisation de 20 installations photovoltaïques en partenariat avec Territoire d'Énergies - Rhône-Syde pour une puissance installée de 700 kWc

▶ Accompagner l'émergence de projets locaux de production d'énergies renouvelables portés par les habitants du territoire

▶ Créer une unité de méthanisation territoriale

Ex. : Une unité de méthanisation territoriale sera réalisée à l'horizon 2022 pour traiter les boues de station d'épuration et les effluents d'élevage

▶ Etudier les possibilités de développement de projets éoliens et en maximiser les retombées économiques locales

▶ Etudier les opportunités de récupération des chaleurs perdues des entreprises et des collectivités

AXE 4 : Réduire les consommations énergétiques et les émissions de GES induites par le transport



- Promouvoir les déplacements à vélo
Ex. : Maximiser l'usage de la vélo voie verte entre Beaujeu et Belleville pour les déplacements quotidiens
Ex. : Réaliser un schéma des itinéraires et équipements cyclables existants et à réaliser



- Offrir un service de transports à la demande
Ex. : Mise en place de deux lignes de transport à la demande sur les communes non desservies par les transports en commun

- Installer des bornes de recharges pour véhicules électriques

Ex. : Installation de 5 bornes de recharges pour véhicules électriques à Belleville, Beaujeu et Monsols. 5 autres sont en projet

- Optimiser les infrastructures et systèmes de mise en relation de covoiturage

- Planter une station-service délivrant du Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) ou de l'hydrogène

AXE 5 : Accompagner les industries et les acteurs économiques dans la transition écologique



- Accompagner les entreprises dans leurs besoins en énergie

- Faire appliquer les obligations d'extinction nocturne des éclairages
- Développer les circuits de proximité et valoriser les commerces locaux
- Développer le local et le bio dans les cantines

- Développer les pratiques agroécologiques
Ex. : Accompagnement technique et financier d'agriculteurs développant des aménagements (haies et mares) en faveur de la biodiversité

AXE 6 : Développer la prévention et le recyclage des déchets



- Définir et mettre en œuvre un plan de réduction des déchets

- Créer et animer une recyclerie

AXE 7 : Adapter le territoire aux effets du changement climatique



- Renforcer la préservation des espaces naturels et restaurer les continuités écologiques

Ex. : Restauration des continuités écologiques avec le déploiement du « Marathon de la biodiversité » visant à restaurer et créer 42km de haies et 42 mares d'ici 2021

- Optimiser la gestion des eaux pluviales
- Accompagner l'adaptation des mondes agricoles et forestiers
- Réduire les risques d'exposition aux polluants atmosphériques

CONSULTATION DU PUBLIC jusqu'au Vendredi 29 novembre 2019 inclus

Pour participer à la consultation du public organisée dans le cadre du projet de PCAET, merci d'adresser votre avis auprès du service Développement Durable de la CCSB :

- par mail : developpementdurable@ccsb-saonebeaujolais.fr
- par écrit au siège de la CCSB : 105 Rue de la République, 69220 Belleville-en-Beaujolais

L'ensemble des documents relatifs au PCAET sont consultables sur le site Internet de la CCSB
Rubrique Environnement/Développement Durable/PCAET : www.ccsb-saonebeaujolais.fr

